

Enquête publique sur un entrepôt logistique géant

Ce lundi, l'enquête publique a débuté pour l'énorme entrepôt que veut construire la société logistique Weerts, en bout de piste à Liège Airport. Tout citoyen a jusqu'au 22 janvier pour émettre ses remarques auprès de la commune de Grâce-Hollogne.



Luc Gochel
Journaliste

C'est un gigantesque entrepôt que la société logistique Weerts veut construire en bout de piste, au sud de Liège Airport, sur le site de l'ancien village de Fontaine.

Sur un terrain de 350.000 m², les cinq entrepôts prévus en occuperaient la moitié (172.000). Et comme deux des cinq bâtiments seront à double étage, cela donne 250.000 m² de surfaces utiles, soit l'équivalent de 42 terrains de football.

Le projet prévoit 342 quais de déchargement et un parking pour 242 camions (quais compris). « Les 1131 emplacements de stationnement pour voitures individuelles, que nous avions prévus au départ au sol, sont désormais installés sur le toit des entrepôts, ajoute un responsable de chez Weerts. C'est une amélioration de notre projet initial afin d'occuper moins

de surfaces au sol. 22 % du terrain sera ainsi laissé en espaces verts ». Ce millier de places pour voitures individuelles est étalonné selon le nombre de jobs que pourrait créer cette nouvelle activité, à savoir quelque 1100 emplois selon ses promoteurs. Plusieurs transporteurs ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'en louer l'une ou l'autre partie.

« C'est la troisième fois que Weerts le redépose », explique Salvatore Falcone, l'échevin de l'Urbanisme de Grâce-Hollogne (écolo), car à chaque fois il était incomplet. Mais l'essentiel n'a pas changé, il présente toujours les dimensions prévues au départ. »

Un millier de pages

Le document est à l'échelle du projet : il fait un millier de pages ! Plusieurs citoyens mais aussi associations ont demandé à le recevoir sous format numérique afin de l'analyser. « Ils ont jusqu'au lundi 23 janvier pour nous transmettre leurs remarques, reprend l'échevin. Après quoi, le dossier passera chez le fonctionnaire délégué de la Région wallonne. La commune de Grâce-Hollogne ne devra remettre qu'un avis. »

Et quel est-il justement cet avis communal ? « Je sais que le bourgmestre Maurice Motard y est favorable mais moi, je ne comprends



« Je ne comprends pas cette folie. Je ne suis pas opposé à l'aéroport, mais contre son développement anarchique. Est-ce qu'on imagine ce que va devenir la mobilité aux abords de l'aéroport ? »

SALVATORE FALCONE
Échevin de l'Urbanisme (Écolo)

pas cette folie, reprend l'élü de la liste Écolo. Je ne suis pas opposé à l'aéroport, mais contre son développement anarchique. Est-ce qu'on imagine ce que va devenir la mobilité aux abords de l'aéro-



L'entrepôt géant au sud de la piste de Liège Airport. © Weerts



Deux des cinq bâtiments auront un étage. © Weerts

port ? S'il y a une nouvelle route, elle ne sera pas réalisée avant des années. Et qu'arrivera-t-il si les transporteurs perdent trop de temps dans les embouteillages ? Ils partiront ailleurs et on aura fait tout ça pour rien. »

Attente du prochain permis

Après l'enquête publique, le dossier filera donc vers le fonctionnaire délégué de la Région wallonne où on attend toujours que cette dernière se positionne sur le

nouveau permis d'exploiter introduit par l'aéroport pour les vingt prochaines années.

On sait que Liège Airport table sur un doublement des mouvements (de 35 à 70.000 par an) et que l'administration leur en accorde 50.000 avec une obligation de limiter les nuisances de bruits de nuit progressivement durant les cinq prochaines années.

Deux ministres aux visions opposées doivent trancher pour le mois de février : Willy Borsus (MR) pour

l'extension maximale et Céline Tellier (écolo) pour la limitation maximale. Et cette décision impactera l'avenir de notre aéroport.

Dans ces conditions, il est donc étonnant que la société Weerts n'ait pas attendu cette décision avant de réintroduire sa demande de permis avec une adaptation de ses dimensions aux ambitions affichées. « Nous ne commentons pas cette demande de permis mais, le cas échéant, nous pourrions toujours adapter le nôtre. » ■